

Questions fréquentes

Questions générales

Le projet

▼ Qu'est-ce que c'est "apps.education.fr (<http://apps.education.fr>)" ?

Apps.education.fr (<http://Apps.education.fr>) est une plateforme de services numériques destinée à l'ensemble des agents de l'Éducation nationale. La plateforme est produite dans le cadre du projet "Services Numériques Partagés", initié par la direction du numérique pour l'éducation en 2018. Ce projet vise à offrir à l'ensemble de nos agents des services numériques opérés par des équipes internes, où chaque académie viendrait se positionner sur une partie de l'offre en construisant ainsi un ensemble cohérent et de qualité. Le projet propose donc à la fois un produit : la plateforme de services (que l'on appelle aussi "La boîte") ; et un modèle organisationnel : la mutualisation des opérations où chaque académie est responsable d'une "brique" (une application).

▼ Quel type d'apps peut-on trouver dedans ?

Le premier appel à projets en direction des académies a été lancé à l'automne 2019. Il visait les applications essentielles du quotidien. Ce choix d'orientation visait à vérifier la capacité à générer des usages importants (en volume) de nos publics en proposant des applications transversales à l'ensemble des métiers (et donc pas uniquement les métiers liés à la pédagogie). Ce métier étant prépondérant chez nos agents (environ 850 000 parmi les 1 200 000 au total) nous avons toutefois bien en tête ce public très spécifique, en particulier en proposant des applications "agnostiques", c'est-à-dire fonctionnant sur tout type de terminal (tout système d'exploitation, y compris mobile) puisque l'équipement n'est pas géré directement par l'institution.

▼ La plateforme est temporaire ou ce sera pérennisé ?

La réponse se situe un peu entre les deux positions : la façon dont les services sont mis à disposition aujourd'hui, c'est-à-dire les adresses en xxx.beta.education.fr

(<http://xxx.beta.education.fr>) et les infrastructures externes n'ont pas vocation à perdurer.

Cependant, ce projet n'a pas été initié pendant le confinement, cela fait longtemps que nous travaillons dessus, et nous avons livré une version 'beta' d'un produit ("la boîte") qui a un bel avenir devant lui (nous l'espérons !). La version actuelle de "La boîte" est maintenant figée, et nous travaillons à la suite du projet, à savoir intégrer ces outils dans la version initialement ciblée (hébergement interne en particulier).

▼ Le déploiement étant temporaire, les données seront-elles perdues ?

À ce jour (5 mai) nous ne pouvons pas assurer de la reprise des données qui seront publiées sur les instances temporaires, c'est la raison de la présence de ce bandeau. Nous devons sécuriser les aspects techniques et juridiques de cette question puis étudier la faisabilité d'une telle migration en fonction de l'avancement des travaux pour la mise en place des infrastructures définitives. Il reste donc encore beaucoup d'incertitudes à ce jour, c'est la raison pour laquelle le mot "temporaire" a été mis en avant, afin de ne pas inviter les utilisateurs à investir de façon trop importante les outils mis à leur disposition. Nous ferons le nécessaire pour que chacun puisse exporter ses données et les récupérer localement, mais nous ne savons pas encore si un transfert direct sera possible sans intervention de chaque utilisateur.

Écosystème

▼ À qui sont ouverts les services ?

Les services proposés sur la plateforme Apps sont ouverts à l'ensemble des personnels de l'éducation nationale, c'est-à-dire d'un point de vue pratique, la création de compte est permise à toutes les personnes ayant une adresse en @ac-(nom de l'académie).fr/pf/wf/nc ou en @education.gouv.fr.

▼ Pourquoi mes élèves ne peuvent pas créer de compte ?

Les services sont ouverts aux personnels et non aux élèves. Les services recommandés pour faire classe sont ceux du CNED et des ENT. Les services proposés ici permettent de donner accès à des services numériques essentiels pour les agents qui ne disposent pas d'ENT (généralement dans l'enseignement élémentaire).

▼ Et pour l'étranger, l'agriculture, autre ?

Pour le moment, nous n'avons pas de solution technique, organisationnelle et juridique pour répondre favorablement aux nombreuses demandes que nous avons reçues. Nous prenons note de l'intérêt suscité et nous nous tenons disponible pour accompagner d'autres entités qui souhaiteraient utiliser La Boîte ou nos méthodes de déploiement pour proposer un ensemble de services similaire sur d'autres infrastructures.

▼ Je veux participer !

Merci ! Vous pouvez commencer par consulter le dépôt qui contient le code du logiciel à l'adresse suivante <https://gitlab.mim-libre.fr/alphabet/laboite> (<https://gitlab.mim-libre.fr/alphabet/laboite>)

Pour participer aux ateliers, suivez-nous sur les réseaux sociaux @appsedufr sur Twitter et @appsedu@etalab.gouv.fr (<https://mastodon.etalab.gouv.fr/@appsedu>) sur Mastodon ou sur le canal Tchap apps.education.fr (<http://apps.education.fr>) où nous annoncerons les prochaines sessions.

Institution

▼ Qui est derrière ce projet ? Les outils sont-ils validés par l'éducation nationale ?

Ce projet est porté par le Ministère de l'Éducation Nationale via la DNE (direction du numérique pour l'éducation). Il s'agit d'un projet officiel qui a été lancé plus tôt que prévu initialement, et qui est actuellement en version "beta".

▼ Est-ce que vous respectez le RGPD ?

Oui. Le RGPD (<https://www.economie.gouv.fr/entreprises/reglement-general-sur-protection-des-donnees-rgpd>) protège les données personnelles des citoyens et résidents européens. Vous pouvez consulter ici (<https://apps.education.fr/donnees-personnelles>) notre déclaration concernant la gestion des données personnelles.

▼ Y a t il des interlocuteurs désignés localement ?

Les délégations académiques au numérique éducatif sont parties prenantes de ce projet. Ce sont eux qui organisent l'offre de services qui vous est présentée localement : La Boîte présente par défaut un certain nombre d'applications, et les délégations académiques peuvent, en concertation avec les autres acteurs locaux (DSI, Rectorat, ...) masquer certains services ou en ajouter d'autres. Les DANE et les services habituels de support sont vos interlocuteurs de prédilection pour accéder à des ressources d'accompagnement à l'usage ou pour résoudre certains problèmes que vous pourriez rencontrer avec l'utilisation des applications.

À ce jour, les applications proposées **par défaut** dans "La Boîte" sont les suivantes :

- Nextcloud
- Peertube
- Etherpad / MyPads
- CodiMD
- Blogs
- Discourse
- JitsiMeet (webconférence, lien vers un service externe)
- Ma classe à la maison (lien vers un service externe)

Futur

▼ Est-il possible de collaborer avec des collègues d'autres académies ?

Vous pouvez via certaines applications utiliser les partages publics, de la même façon qu'avec des élèves ou des interlocuteurs externes, mais pour l'instant les instances sont différentes dans toutes les académies. Dans sa version cible, le projet Apps offrira un environnement unifié et permettra de collaborer entre collègues de différentes académies. Pour partager des documents dans la version actuelle, voir la question "Comment partager des documents avec mes collègues de la région académique ?" dans la section "Problèmes fréquents".

▼ Et après ? Quelles sont les prochaines étapes ?

La version de "La Boîte" qui est actuellement en ligne est une version "de crise" qui est maintenant figée en l'état. Nous ne corrigeons que les bugs qui pourraient subsister mais nous ne ferons pas d'amélioration sur cette version. L'équipe se remet au travail qui était en cours avant le confinement pour poursuivre deux objectifs : livrer une version minimale viable de La Boîte avec l'ensemble des fonctionnalités prévues ; internaliser les services sur nos infrastructures avec une maintenance par des équipes internes.

Questions liées à une application

Peertube

▼ Comment chercher dans toutes les instances peertube du projet Apps?

Toutes les instances que nous avons mises en place sont fédérées entre elles, ce qui signifie que toutes les vidéos de chaque instance sont visibles depuis les autres.

Webconf

▼ Quelles sont vos relations avec Scaleway ? Pourquoi le service de Webconférence de La Boîte m'envoie chez Scaleway ?

Scaleway héberge une partie des services (les instances Peertube) via un contrat. Le service JitsiMeet que nous proposons dans la boîte a été mis à disposition gratuitement par Scaleway pour les acteurs du monde de l'éducation (il existe également des instances ouvertes au grand public chez ce même hébergeur), comme beaucoup d'industriels suite à l'annonce du confinement. Cet outil permet de télécharger des applications utilisées en interne (VIA, Rendez-vous, Renavisio) qui ne sont pas dimensionnées pour un télétravail aussi massif qu'en ce moment.

Un problème ?

Problèmes fréquents

▼ Je n'arrive pas à créer de compte

Êtes-vous bien sur l'instance de votre académie, il n'est en effet pas possible de s'inscrire sur une instance d'une autre académie. Exemple : il n'est pas possible avec une adresse en @accreteil.fr de s'authentifier sur une instance apps-versailles.beta.education.fr (<http://apps-versailles.beta.education.fr>)

▼ Je suis en établissement scolaire mais sans adresse de courriel

Les personnels de l'éducation nationale ont tous une adresse de courriel, pour trouver le service de messagerie de votre académie c'est par ici (<https://www.education.gouv.fr/la-messagerie-professionnelle-3446>)

Si vous n'êtes pas personnels de l'éducation nationale mais que vous intervenez à différents

titres dans les établissements, les chefs d'établissement peuvent via l'application DelegeCE de leur académie vous créer des adresses de courriel temporaires pour la durée de l'année scolaire.

▼ Je ne reçois pas le courriel de validation

Avez-vous bien mis un courriel de la forme `prenom.nom@ac-academie.fr` (<mailto:prenom.nom@ac-academie.fr>) ?

▼ Je n'ai pas reçu le courriel de validation ou je n'ai pas pu le valider dans l'heure

Il vous suffit de faire une demande de réinitialisation de mot de passe et la demande de validation de courriel vous sera renvoyée. Si vous avez mis en place un transfert vers une autre adresse il se peut que cela engendre un délai de transfert, nous vous conseillons en ce cas de passer par le service de webcourriel de votre académie.

▼ Comment partager des documents avec mes collègues de la région académique ?

Cloud permet de partager avec les personnels des autres académies de la région académique et même de toute la France.

Par exemple si vous êtes un personnel de l'académie de Lyon et que vous souhaitez partager des documents avec un.e collègue de Grenoble vous pouvez reconstruire son identifiant utilisateur à partir de son adresse de courriel, qui aura la forme suivante :

```
prenom.nom@ac-grenoble.fr@cloud-grenoble.beta.education.fr
```

▼ Le quotas de cloud ou tube ne sont pas suffisants.

Les administrateurs fonctionnels de vos académies, généralement à la DANE ou à la DSI peuvent ajuster les quotas de Cloud et Tube.

▼ Mon académie ne bénéficie pas de toutes les applications signalées dans

apps.education.fr (<http://apps.education.fr>)

La DANE ou la DSI de votre académie a la possibilité de choisir les applications qui sont proposées aux personnels de l'académie. Ce choix peut être basé sur des raisons très différentes selon les académies. La plupart du temps, la même application ou une application équivalente est déjà proposée dans l'académie.

Contacter l'équipe

- Twitter : @appsedufr
- Mastodon : @appsedu@etalab.gouv.fr (<https://mastodon.etalab.gouv.fr/@appsedu>)
- Tchap :
<https://www.tchap.gouv.fr/#/room/#apps.education.fr:agent.education.tchap.gouv.fr>
(<https://www.tchap.gouv.fr/#/room/#apps.education.fr:agent.education.tchap.gouv.fr>)
- Courriel : apps (at) education.gouv.fr (<http://education.gouv.fr>)